

E3C

Epreuves de contrôle continu

ESPAGNOL – NOVEMBRE 2019

Sommaire

- ❖ Matinée consacrée à l'organisation des E3C:

Enjeux des E3C, organisation des épreuves (Banque nationale de sujets, Calendrier), Correction des E3C, Commission académique d'harmonisation, etc.

- ❖ Après midi consacrée à la correction des E3C

Appropriation des grilles et correction de travaux d'élèves (E3C1, E3C2, E3C3)

Composition de la
note de contrôle
continu (40%)

EPREUVES TERMINALES (60%)

Note de contrôle continu

- ❖ Livret scolaire : évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal = **10%**
- ❖ Épreuves communes de contrôle continu : moyenne des notes obtenues = **30%**
- ❖ *Enseignement optionnel de LCA* : les points supérieurs à 10 sont affectés d'un coefficient 3 et s'ajoutent au nombre total de points obtenus au baccalauréat (« *bonus LCA* »).

Livret scolaire (10%)

Une note unique

- ❖ Basée sur la moyenne annuelle de **tous** les enseignements du livret scolaire
- ❖ Ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des E3C
- ❖ Validée lors du dernier conseil de classe de l'année de première et de terminale

Les enseignements optionnels

- ❖ Deux enseignements optionnels maximum sont pris en compte pour l'évaluation
- ❖ Au-delà de deux options suivies, les deux meilleures moyennes sont prises en compte

Bulletin scolaire (suite)

Sections linguistiques SELO et disciplines non linguistiques DNL

- ❖ Evaluations prises en compte dans le calcul de la note de livret quel que soit le nombre d'options suivies
- ❖ Evaluations prises en compte pour l'année suivie (1^{ère} et/ou terminale)
- ❖ Donnent lieu à une indication SELO ou DNL sur le diplôme si elles sont suivies sur les 2 années

Epreuves de contrôle continu (30%)

■ Enseignements concernés :

- Histoire Géographie
- Langues vivantes A et B
- Enseignement scientifique (voie G) et mathématiques (voie T)
- EPS (en CCF)
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première

■ Composition de la note des épreuves communes de contrôle continu (30%) :

- La note pour chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues aux épreuves, quel que soit leur nombre.
- Tous les enseignements bénéficient du même coefficient.

Contrôle continu	Voie générale	Voie technologique
Classe de première 1 ^{ère} série d'épreuves 2 ^e trimestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire Géographie ▪ LVA ▪ LVB 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire Géographie ▪ LVA ▪ LVB ▪ Mathématiques
Classe de première 2 ^e série d'épreuves 3 ^e trimestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire Géographie ▪ LVA ▪ LVB ▪ Enseignement scientifique ▪ Enseignement de spécialité de 1^{ère} 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire Géographie ▪ LVA ▪ LVB ▪ Mathématiques ▪ Enseignement de spécialité de 1^{ère}
Classe de terminale 3 ^{ème} trimestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LVA (écrit et oral) ▪ LVB (écrit et oral) ▪ Histoire Géographie ▪ Enseignement scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LVA (écrit et oral) ▪ LVB (écrit et oral) ▪ Histoire Géographie ▪ Mathématiques

Enseignement de spécialité

Classe de 1ère

◆ Voie générale

L'élève de première communique au **conseil de classe du 2^e trimestre** l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en terminale et qui fera l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu

◆ Voie technologique

Les enseignements de spécialité faisant l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu sont les suivants, selon les séries :

ST2S :	Physique-chimie pour la santé
STL :	Biochimie – biologie
ST2A:	Physique – chimie
STI2D:	Innovation technologique
STMG :	Sciences de gestion et numérique
STHR :	Enseignement scientifique alimentation – environnement
S2TMD :	Economie, droit et environnement du spectacle vivant

Enjeux des E3C

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) doivent permettre :

◆ **de préserver le caractère national de l'examen :**

- anonymat des copies,
- sujets issus d'une banque nationale de sujets,
- correcteurs n'ayant pas les candidats comme élèves,
- commission académique d'harmonisation.

◆ **de faire des épreuves des leviers de progrès pour les élèves :**

- une organisation interne aux établissements,
- des épreuves plus courtes,
- des copies corrigées accessibles par l'élève,
- des sujets qui s'inscrivent dans la progression pédagogique commune des enseignements dispensés aux élèves.

Sections binationales - Bachibac

- ❖ Evaluation des enseignements spécifiques de langue et littérature et d'histoire-géographie par des épreuves communes de contrôle continu
- ❖ Organisation de ces épreuves spécifiques au même moment que les E3C de la classe de terminale
- ❖ Attribution des coefficients majorés à ces enseignements

E3C Organisation



Banque nationale de sujets (1)

LES SUJETS

- ❖ Les sujets sont élaborés sous la direction de l'inspection générale et sous l'autorité du ministre, en coordination avec les IA-IPR.
- ❖ Les sujets tiennent compte des progressions pédagogiques des programmes d'enseignement de 1^{ère} et de terminale.
- ❖ Aucune modification ne peut être apportée aux sujets de la banque nationale de sujets.
- ❖ Les sujets ne doivent pas être utilisés pour les entraînements.
- ❖ Les sujets seront retirés de la BNS quand ils auront été utilisés un certain nombre de fois.

Banque nationale de sujets (2)

DATES D'OUVERTURE DE LA BNS

- Pour l'épreuve 1 : le 1^{er} décembre 2019
- Pour l'épreuve 2 : le 1^{er} mars 2020

CHOIX DU SUJET

- Travail de l'équipe disciplinaire qui propose 3 ou 4 sujets au chef d'établissement
- Le chef d'établissement choisit **LE** sujet sur lequel seront interrogés les élèves

Le calendrier des E3C

- ❖ Il est conditionné par:
 - Les dates des commissions d'harmonisation
 - Les dates d'ouverture de la BNS
 - Les vacances scolaires
- ❖ Commissions d'harmonisation
 - Epreuve 1 : 13 mars 2020
 - Epreuve 2 : 12 juin 2020

[Calendrier 2020-2021](#)

Modalités fixées par le CE

- ❖ En cohérence avec les dates de la commission d'harmonisation académique
- ❖ Dans la mesure du possible :
 - dans le cadre des emplois du temps normaux des élèves
 - en évitant la « banalisation » de journées pour l'organisation des épreuves
- ❖ Les mutualisations entre établissements sont possibles

E3C en pratique

Selon l'organisation décidée par le chef d'établissement, et pour une même discipline,

- ❖ soit l'ensemble des classes d'une même voie (générale ou technologique) compose sur un **même sujet**, à la **même date** et à la **même heure** ;
- ❖ soit des sujets peuvent être choisis par classe ou par créneaux de convocation, si les classes composent sur plusieurs jours et/ou horaires.

Dans la mesure du possible, la composition sur le même sujet à la même date doit être privilégiée par l'établissement.

E3C en pratique

- ❖ Pas de salles « format examen »,
- ❖ Pas de surveillance supplémentaire,
- ❖ Surveillance assurée par un professeur de la classe ou tout autre personnel désigné selon l'organisation,
- ❖ Les élèves bénéficiant d'aménagements particuliers passeront ces épreuves dans les
- ❖ conditions prévues dans le cadre de leur scolarité.

Organisation des épreuves

- ❖ Convocation envoyée par le chef d'établissement à chaque candidat
- ❖ Épreuves corrigées sous couvert de l'anonymat
- ❖ En cas d'absence:
 - Si l'absence est justifiée : épreuve de remplacement organisée par le même établissement
 - Si l'absence n'est pas justifiée : note zéro attribuée pour l'épreuve
- ❖ Copies consultables par les candidats. L'établissement garde une reproduction (papier ou numérique) de la version corrigée pendant une année après la publication des résultats de la session d'examen

Correction des E3C



De la technique à la pédagogie

- ❖ Copies numérisées
- ❖ Copies anonymisées
- ❖ Copies corrigées par un autre enseignant que celui de l'élève
- ❖ En Langues vivantes, correction à partir de grilles universelles
- ❖ Copies accessibles aux élèves
- ❖ Nécessité d'annotations des copies

Commission académique d'harmonisation

Cette commission, composée d'IPR et d'enseignants, est présidée par le recteur d'académie
Elle se réunit après chaque série d'épreuves, au plus tard à la fin du trimestre considéré.

Travail de la commission:

- ❖ Elle recherche d'éventuelles discordances manifestes des notes
 - Entre lots de copies pour un sujet donné
 - Entre sujets pour un enseignement donné
- ❖ Elle peut procéder à des contrôles de copies
 - Réviser des notes si nécessaire
 - Communiquer les notes au jury du baccalauréat qui arrêtera la note finale de chaque candidat



Parcours spécifiques
Situations particulières

Épreuves ponctuelles

Les candidats non inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat ou scolarisés au CNED :

- ❖ Sont convoqués à la fin de l'année de première à une épreuve ponctuelle pour l'enseignement de spécialité suivi uniquement en première
- ❖ Sont convoqués en même temps que la série d'épreuves communes de contrôle continu de terminale à une épreuve pour chacun des autres enseignements faisant l'objet d'épreuves communes de contrôle continu
- ❖ Sont évalués à partir d'un sujet tiré au sort par le chef d'établissement d'accueil, sous l'autorité du recteur

Parcours spécifiques (1)

- ❖ Candidats qui, pendant une partie du cycle terminal, ne sont pas inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat ni scolarisés au CNED
- ❖ En cas de scolarisation en 1^{ère} mais pas en terminale, les notes de contrôle continu de 1^{ère} ne sont pas prises en compte et le candidat passe les épreuves ponctuelles
- ❖ En cas de scolarisation en terminale mais pas en 1^{ère}, les notes de contrôle continu de terminale (notes de bulletin et épreuves communes) sont prises en compte pour la totalité du contrôle continu (coefficient 40)

Parcours spécifiques (2)

- ❖ **Candidats en situation de handicap**
 - Modalités d'aménagements ou de dispense d'épreuves de contrôle continu en fonction de l'aménagement de scolarité
- ❖ **Sportifs de haut niveau (ou situations équivalentes)**
 - Accès possible aux épreuves ponctuelles sur autorisation du recteur d'académie
- ❖ **Sections linguistiques (européenne, langue orientale, internationale, binationale, DNL)**
 - Épreuves de contrôle continu prévues par arrêté du ministre de l'éducation nationale

Situations particulières (1)

- ❖ Redoublants issus de « l'ancien » baccalauréat
 - Note des épreuves communes de contrôle continu (30%) = notes obtenues aux épreuves de contrôle continu passées dans la terminale de redoublement
 - Note de livret (10%) = évaluation chiffrée des résultats dans la classe de terminale de redoublement
 - Dispense de l'épreuve de contrôle continu portant sur l'enseignement de spécialité suivi uniquement en première

Situations particulières (2)

- ❖ Redoublants dans le cadre du nouveau baccalauréat :
 - Redoublants de terminale =
 - Conservation pendant **un an** des deux éléments de la note de contrôle continu de première
 - Nouvelles notes de contrôle continu de terminale dans le cadre du redoublement
 - Interruption de scolarité après un échec au baccalauréat, triplement =
 - La note de contrôle continu (40%, soit la note du livret et les épreuves communes) est celle de terminale

- ❖ Candidats qui ne sont pas scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat :
 - La note de contrôle continu (40%) est exclusivement constituée de la moyenne des notes obtenues aux épreuves ponctuelles

Entrainement à l'épreuve

- ❖ Il ne s'agit pas de faire des bacs blancs des E3C
- ❖ Mise en place d'une plateforme de sujets de l'épreuve 1
 - Office 365
 - Accessible aux coordonnateurs
 - Veiller à ne pas modifier ou supprimer les sujets sur la plateforme

Les épreuves de LV

E3C – Rappel et Ajustements

❖ Epreuve 1 : 1h

La CO ne sera pas guidée. Consigne commune à tous les sujets

« Vous rendrez compte librement de ce que vous avez compris du document »

CO	
Supports d'évaluation	Audio ou vidéo de 1'30 maximum
Modalités d'évaluation	Compte rendu libre
EE	
Supports d'évaluation	2 sujets au choix en lien avec la CO
Modalités d'évaluation	Texte rédigé dans la langue cible

E3C – Rappel et ajustements

❖ Epreuve 2 : 1h30

CE	
Supports d'évaluation	1 ou 2 textes (2300-4000 signes)
Modalités d'évaluation	Compte rendu libre ou guidé en langue cible
EE	
Supports d'évaluation	2 sujets au choix en lien avec la CE
Modalités d'évaluation	Texte rédigé dans la langue cible

E3	CO	CE	EE
Supports d'évaluation	Document audio ou vidéo de 1'30 maximum	1 ou 2 textes (2500 -4500 signes)	Sujet pouvant s'appuyer sur un document visuel
Modalités d'évaluation	Compte-rendu libre en français	Compte-rendu guidé en langue cible	2 sujets au choix en lien avec Co et CE
	Compréhension du dossier Question sur les liens entre les documents (en langue cible)		

Temps 1

Epreuve 3 : **3^{ème} trimestre** de Terminale

Temps 2

EOC-EOI	
Supports d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - 2 documents visuels - 2 citations - 1 document visuel et une citation
Modalité d'évaluation	Exposé de l'élève suivi d'un entretien (en langue cible)

Afin de faciliter le travail d'harmonisation

- ❖ Le coordonnateur indiquera sur la plateforme
 - L'axe retenu
 - Le sujet retenu
 - L'éventuel sujet de remplacement proposé
 - La moyenne par correcteur

Nom de l'établissement	Sujet(s)		Séries (G/T/TOUTES)	Moyennes/correcteurs		
	N° Axe	Nom du sujet		Nom du correcteur	Nombre de copies	Moyenne

Correction des E3C

GRILLES UNIVERSELLES

Correction et grilles

- ❖ Les grilles de LV sont nationales et identiques pour toutes les langues.
- ❖ Descripteurs du pré A1 au C1.
- ❖ Une grille unique pour les 2 activités de réception.
- ❖ La banque nationale de sujets ne prévoit pas de corrigés.

Il est nécessaire de travailler sur ces grilles avec les élèves afin de savoir ce que l'on attend d'eux.

Activités de réception (1)

- ❖ 3 items d'évaluation

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points Score	Identification des réseaux de sens	Points Score	Identification des stratégies de communication	Points Score
--	---	--------------	------------------------------------	--------------	--	--------------

- ❖ Des points scores : 1, 3, 5, 10 (du pré A1 ou B1)
- ❖ Des fourchettes de notes

Note sur 20		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
LVB	N°1	CO	0	1-5 / PRE A1			6-9 / A1			10-12 / A1+			13-15 / A2-			16-19 / A2			20-24 / A2+			25+ / A2-B1
	N°2	CE	0	1-5 / PRE A1			6-9 / A1			10-12 / A1+			13-15 / A2-			16-19 / A2			20-24 / A2+			25+ / A2-B1
	N°3	CO/CE	0	1-5 / PRE A1			6-9 / A1			10-12 / A1+			13-15 / A2			16-22 / A2+			23-29 / B1-			30+ / B1

Activités de réception (2)

Nécessité de travailler ce qui, dans le descripteur, différencie les niveaux.

B1	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences liées etc.) et établir des liens entre elles.	10	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; suivre les points principaux d'une discussion, d'un reportage ; identifier des liens de causalité simples, etc.	10	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	10
A2	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	5	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	5	Peut identifier la nature du (ou des) documents et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	5
A1	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	3	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	3	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, bande son, etc.)	3
Pré A1	Peut relever quelques données.	1	Peut relever des mots transparents.	1	Peut relever quelques informations isolées simples.	1